



Circulaire 7707

du 26/08/2020

Dispositions relatives à l'organisation des évaluations externes non certificatives en lecture et production d'écrit 2020-2021

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : 5870

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 01/09/2020
Documents à renvoyer	non

Information succincte	Organisation des évaluations externes non certificatives en lecture et production d'écrit 2020-2021
-----------------------	---

Mots-clés	organisation - évaluations externes non certificatives - EENC - lecture et production d'écrit
-----------	---

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Primaire ordinaire Secondaire ordinaire
Ens. officiel subventionné	Primaire spécialisé Secondaire spécialisé
Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

- Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
- Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

- Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone
- Le Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la FWB
- Les Gouverneurs de province

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Direction générale du Pilotage du système éducatif, Quentin David, Directeur général

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Deruisseau Catherine	Direction générale du Pilotage du Système éducatif, Direction des Standards éducatifs et des Evaluations	02/690.02.09 catherine.deruisseau@cfwb.be
Corbal Stéphanie	Direction générale du Pilotage du Système éducatif, Direction des Standards éducatifs et des Evaluations	02/690.81.91 stephanie.corbal@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Des **évaluations externes non certificatives** portant sur la lecture et la production d'écrit en 3^e et 5^e primaire et uniquement sur la lecture en 4^e secondaire étaient initialement prévues en **octobre 2020**. Cependant, étant donnée la crise sanitaire liée à l'épidémie du coronavirus et la suspension des cours dans les écoles, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de les reporter au mois de **février 2021**.

Ce report répond au souhait de permettre aux écoles d'organiser la prochaine rentrée scolaire en toute sérénité et de se concentrer sur les mesures sanitaires et pédagogiques à mettre en œuvre. Il impactera la suite du processus en ce qui concerne par exemple la mise en ligne des résultats et des pistes didactiques.

De plus amples informations concernant les évaluations externes non certificatives de février 2021 seront communiquées ultérieurement.

Le Directeur Général,

Quentin DAVID